

[Text]

use your discretion, but I would suggest that if there is a possibility of translating, then it should be done.

The Chairman: I gather in the past that we have received annual financial statements from various organizations and I suppose at that point the chairman would have to use some discretion as to whether it was sent out as is, or whether it had to be translated.

Senator Bonnell: Perhaps in the case of a large volume, Mr. Chairman, it could be brought before the committee to decide whether or not it was worth the expense of having it translated and, if the committee decided that it was not necessary to do that, in that case translation could be dispensed with.

The Chairman: Very well. How shall we change that motion?

Senator Bonnell: If we just take out the words "if so requested", Mr. Chairman—

The Chairman: Is that agreeable?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Riley: Mr. Chairman, did I understand you to say that there was some stipend owing to some of the professional people for the time between the end of the previous session and the beginning of this new session?

The Chairman: Yes.

Senator Riley: What is the Internal Economy Committee going to say about that when there was no such committee in existence?

The Chairman: That is the reason for asking the committee to authorize this retroactive budget.

Senator Riley: I am sorry, I did not hear you say "retroactive". Something came up in a committee yesterday about the Internal Economy Committee's intent to scrutinize these budgetary items very carefully.

The Chairman: There has been precedent for that committee to do so in the past, Senator Riley. Do you have an alternative?

Senator Riley: No, I was merely bringing that to your attention.

The Chairman: Thank you, Senator Riley. Then motion number 10 having been moved by Senator Bonnell, is it agreed, honourable senators?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried. Agriculture, Fisheries & Forestry.

Item number 11 reads as follows:

THAT in relation to Rule 83, reasonable travelling and living expenses be paid to a maximum of three (3) representatives per organization.

It was drawn to my attention earlier that the rules do not prohibit any number. I am wondering why it is being restricted to three representatives in this motion.

[Traduction]

quement et non sur demande. Il s'agit là d'une autre question, monsieur le président, où vous devrez vous servir de votre pouvoir discrétionnaire, mais j'estime que dans tous les cas où il est possible de faire traduire le document, cela devrait être fait.

Le président: Dans le passé, en effet, nous avons reçu les états financiers annuels de divers organismes et je présume que le président a alors dû user de son jugement pour déterminer s'ils devaient ou non être traduits avant d'être distribués.

Le sénateur Bonnell: Peut-être que dans le cas d'un gros document, monsieur le président, le comité pourrait décider s'il y a lieu ou non de faire cette dépense, et, si le comité décidait que ce n'était pas nécessaire, on pourrait alors se dispenser de la traduction.

Le président: Très bien. Comment changerons-nous cette motion?

Le sénateur Bonnell: Si nous retranchions simplement les termes «sur demande», monsieur le président . . .

Le président: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Riley: Monsieur le président, avez-vous bien dit que nous n'avons pas encore rémunéré certains professionnels pour le temps pendant lequel ils ont travaillé entre la fin de la dernière session et le début de celle-ci?

Le président: Oui.

Le sénateur Riley: Qu'en dira le Comité de la régie intérieure puisqu'il n'existait alors aucun comité du genre?

Le président: C'est pourquoi on demande au comité d'autoriser ce budget rétroactif.

Le sénateur Riley: Je suis désolé, je n'avais pas entendu que vous aviez dit «rétroactif». On a parlé hier au sein d'un comité de l'intention du Comité de la régie intérieure d'examiner très attentivement les postes budgétaires.

Le président: Il l'a déjà fait par le passé, sénateur Riley. Proposez-vous une solution de rechange?

Le sénateur Riley: Non, je portais simplement cette affaire à votre attention.

Le président: Merci, sénateur Riley. La motion n° 10 qui a été proposée par le sénateur Bonnell, est-elle adoptée honorables sénateurs?

Des voix: Adoptée.

Le président: Adoptée. Agriculture, pêche et forêts.

La rubrique n° 11 se lit comme suit:

QUE, par rapport à l'article 83 du Règlement, des frais raisonnables de déplacement et de séjour soient versés à un maximum de trois (3) représentants par organisme.

Quelqu'un m'a signalé hier que le Règlement n'interdit aucun nombre. Je me demande pourquoi cette motion restreint le nombre à trois représentants.